

laquelle ont signé au Registre avec nous

A Nîmes, le Vingt sept Août, Mil huit Cent quatre-vingt-cinq

L'Avocat-Procureur, Officier Payeur, remplissant la fonction d'officier de l'Etat-Civil. Signé: Edme

Verly, par le Conseil d'Administration Ecrituel

L'Officier Payeur, Signé: Edme; L'Officier d'Alimentation, Signé: Mireille; L'Capitaine, Signé: Mireille; L'Capitaine-major, Signé: Mireille; L'Chef de 3^{es} Regiment, Signé: Mireille; L'Secrétaire-Militaire

Signé: Mireille

Etant par nous, François, Jean-Baptiste, Evrel, Adjoint Délégué par le Maire de La Garde, faisant fonction d'officier de l'Etat-Civil

Evrel

Maire de La Garde

Arrestationnement de l'Etat

Maire de Fort-de-France

Extrait des Registres des Actes de l'Etat-Civil de la Commune de Fort-de-France, Le Martinique, pour l'année Mil huit Cent quatre-vingt-cinq

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le Vingt-huit Août, à midi Par Devant nous, Maximilien, Deslandes, adjoint au maire de la Commune de Fort-de-France, Le Martinique, Délégué aux fonctions d'officier de l'Etat-Civil par arrêté du quatre août dernier, ont comparus Le Sieur Paul, Domingue, Audemar, âgé de cinquante-huit ans, Propriétaire-gendre du défunt, et Jules, Joyeux, âgé de quarante-sept ans, propriétaire Chevalier de la Légion d'honneur, ami du dit défunt, domiciliés en cette ville, lesquels nous ont déclaré qu'à jour et heure du matin, et déclaré en sa demeure, rue de Blaise de cette ville, ainsi que nous l'avons constaté, le Sieur Jean-Baptiste, Constant, Sully, âgé de quarante-huit ans, Nécessaire des Ecoles en retraite, né à La Garde (Var)

qui Joseph, Sully et de la femme, feu Cécile, Garachon, veuf de la dame, Sully, Sully, Dugang; et il ont signé avec nous, après lecture faite

Signé au Registre: F. Audemar; J. Joyeux et M. Deslandes

Celle-ci par nous, Officier de l'Etat-Civil de la Commune de Fort-de-France, Le Martinique, le jour, deux mai 1835 et d'heure avec nous pour actes Administratifs. Signé: C. Deslandes, Adjoint Par nous, Président du Tribunal de première Instance de Fort-de-France, Le Martinique, pour l'année de la signature de M. Deslandes. C. Deslandes est adjoint Officier de l'Etat-Civil.

A Fort-de-France, le 13 août 1835.

Signé: Mireille

En pour l'Etat-Civil: Le Gouverneur de la Martinique, Le Sieur Sully, Le Chef du Secrétariat du Gouvernement, Signé: Bernard. Par pour l'Etat-Civil de la signature de M. Bernard, le 16 octobre 1835. L'Arrêté de la Martinique et de l'Orléans, par Délégué du Ministère des Colonies, de la Compagnie des Indes, Le Sieur Délégué Chargé du Bureau du Service Interieur et des Bibliothèques. Signé: E. Paul. Etant par nous, François, Jean-Baptiste, Evrel, adjoint Délégué par le Maire de La Garde, faisant fonction d'officier de l'Etat-Civil. La Garde, le huit Décembre 1835.

Evrel

Maire de La Garde

Arrestationnement de l'Etat

Quatre-vingt-deux, Mil huit cent quatre-vingt-cinq, à six heures du matin. Acte de Naissance: Marie, Josephine, Jourdan, Celle-ci, née le jour d'hui à quatre heures du matin, profession d'avocat, âgé de quatre jours, né à La Garde, Département du Var, y domicilié, fils de Auguste, François, Marie, Jourdan né à La Garde (Var) et de Marie, Genie, Marguerite, Mireille, née à Hyères (Var), sur la déclaration à moi faite par Evrel, Blanc, âgé de cinquante ans, profession d'Alcalde, domicilié à La Garde, qui a été déclaré du dit de la enfant et par Charles, Hugues, âgé de quarante-deux ans, profession d'écritaire de Marie, domicilié à La Garde, qui a été

N^o 59
Dées du Sieur
Jean-Baptiste
Constant
Sully,

N^o 60
Charles, Marie,
Josephine,
Jourdan